

Quand une délégation européenne s'intéresse à une commune rurale

18 MARS
2023



Les élus de Dorans ne s'attendaient pas s'exprimer directement avec les membres d'une délégation du Conseil de l'Europe.

Jeudi 9 mars, une délégation du Conseil de l'Europe s'est arrêtée dans la commune. Il s'agissait de membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, l'assemblée politique paneuropéenne représentant les autorités locales et régionales des 46 États membre du Conseil de l'Europe.

Ses délégués, en déplacement dans la région Bourgogne Franche-Comté du 7 au 9 mars, se sont intéressés aux communes de Dijon, Besançon et, plus surprenant, Dorans. Elle a été choisie pour son position-

nement dans la strate des petites communes. La délégation était composée d'Angel Moreno Molina, président du groupe d'experts indépendants sur la charte européenne de l'autonomie locale, de Matija Kovac, rapporteur sur la démocratie régionale, et de Bryony Rudkin, rapporteure sur la démocratie locale.

La délégation effectue des visites de suivi des engagements souscrits par les États membres ayant signé et ratifié la charte tout en suivant la mise en œuvre des recommanda-

tions du Congrès adressées aux pays qui ont fait l'objet de la procédure de suivi.

Concrètement, le maire de Dorans Daniel Schnoebelen et l'adjointe Brigitte Parola ont été invités à formuler un avis sur l'autonomie de la commune, sur son organisation et son fonctionnement avec l'État et la Région. La Covid, la crise énergétique et l'urbanisme ont été aussi des centres d'intérêt pour les membres de la délégation.

Des entretiens rendus possibles grâce à la présence de deux interprètes.